



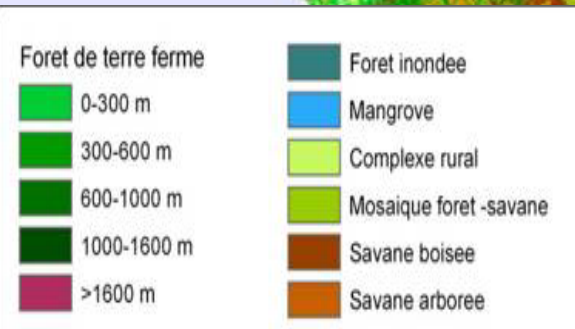
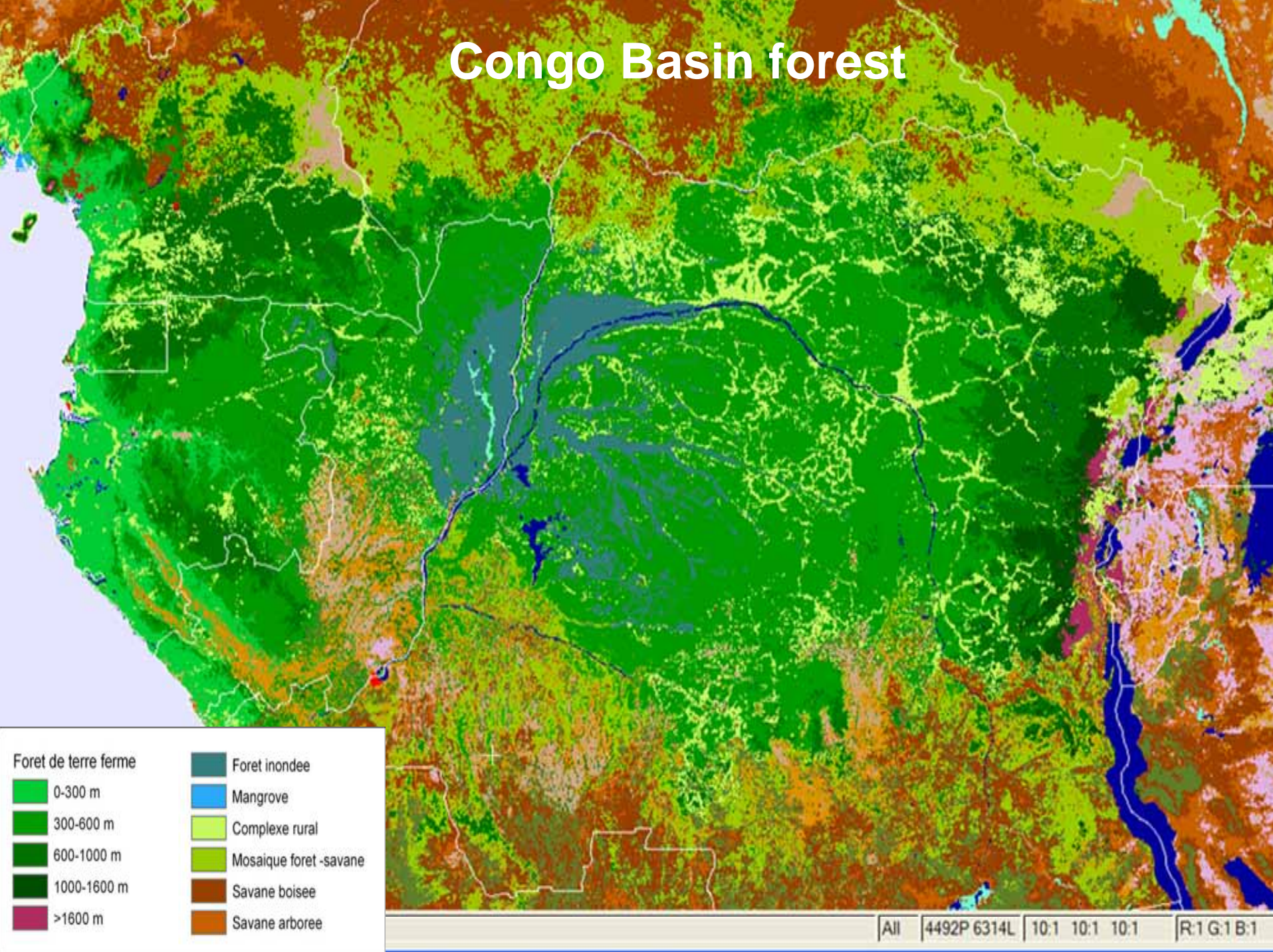
MODELE DE COOPERATION SOUS-REGIONALE EN MATIERE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE

EXPERIENCES DE LA COMIFAC

Pr. Jonas NAGAHUEDI, SE/COMIFAC

Side-event, COP9 CDB – Bonn, 28/05/08

Congo Basin forest





RICHESSES DU BASSIN DU CONGO

Plus de 10 000 espèces végétales dont 3 000 spécifiques à la région



400 espèces de mammifères dont des espèces phares: Gorilles, chimpanzés, bonobos, éléphants





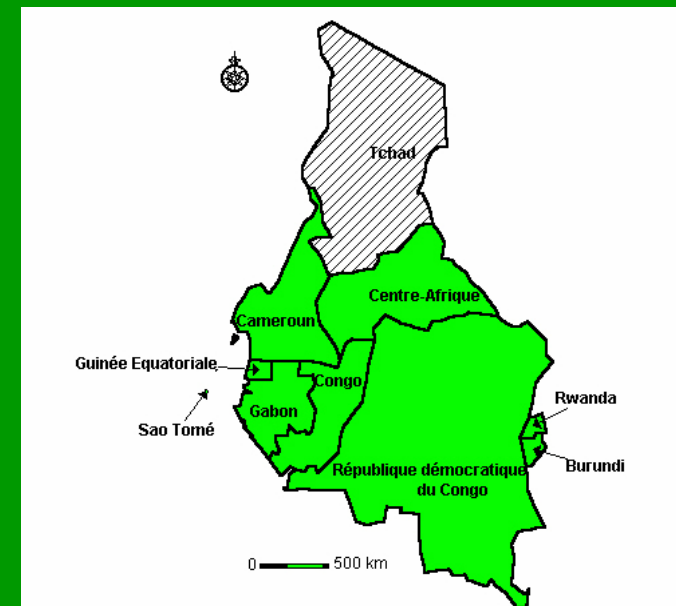
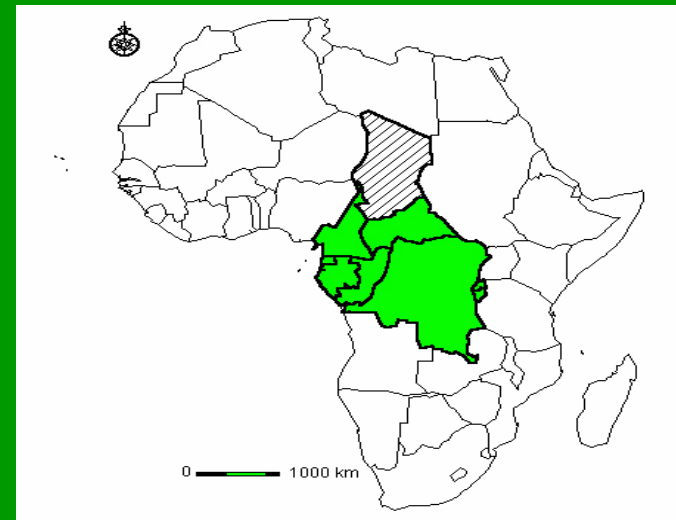
ENGAGEMENT POLITIQUE VERS UNE COOPERATION SOUS- REGIONALE

- Mars 1999, Yaoundé: signature de la Déclaration de Yaoundé sur les écosystèmes forestiers par les Chefs d'Etat d'Afrique Centrale
- Décembre 2000: Création de la COMIFAC
- Février 2005: Signature du Traité instituant la COMIFAC par les Chefs d'Etat



MANDAT DE LA COMIFAC

LA COMIFAC est chargée de l'orientation, de l'harmonisation, de la coordination et du suivi des politiques et initiatives forestières et environnementales dans la sous région.





PLAN DE CONVERGENCE SOUS -RÉGIONAL

**Plate forme ou cadre
de planification des
interventions
prioritaires des
Etats membres en
matière de
conservation et de
gestion durable des
forêts**





DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION SOUS- REGIONALE

- Lancement du Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo (PFBC) en septembre 2002
- Collaboration COMIFAC et autres institutions sous-régionales (RAPAC, OCFSA, OAB, CEFDHAC, ADIE) pour la mise en œuvre du plan de convergence



QUELQUES REALISATIONS

- Création d'environ 5,5 millions d'ha de nouvelles aires protégées, portant à 44 millions d'ha la superficie des aires protégées, soit environ 10% de la superficie totale de la sous-région
- Deux complexes transfrontaliers d'aires protégées créés (TNS et TRIDOM)





QUELQUES REALISATIONS

- Création d'un fonds fiduciaire dénommé Fondation TNS
- Elaboration et mise en œuvre plans d'aménagement aires protégées dans les pays
- Mise sous-aménagement de 20% superficie des forêts de production du Bassin du Congo
- Renforcement des capacités pour la conservation de la biodiversité, aires protégées et régime APA
- Création d'un Groupe travail biodiversité





CONCLUSION

- Nombreuses initiatives engagées dans la sous-région, ce qui traduit la vitalité de la coopération dans le domaine de la conservation et de la gestion durable de la biodiversité en Afrique Centrale.
- Nécessité de poursuivre cette dynamique sous-régionale, d'où l'importance des appuis financiers additionnels et des partenaires nouveaux





MERCI